



NOTIFICATION DE DÉCISION

N°469-20180606-29848

COMMISSION D'EXAMEN
DU 06/06/2018

NOTIFICATION
DU 22/06/2018

TSD S.A.R.L.
TECHNIQUES DE SCIAGE AU DIAMANT
Z.A. - ROUTE DE CHÂTEAU LA VALLIÈRE
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE

SIRET : 410 300 412 00021

DECISION	QUALIFICATION	VALIDITE
ATTRIBUTION	1113 Démolition (Technicité supérieure)	22/09/2022
ATTRIBUTION	1143 Démolition par carottage ou sciage (Technicité supérieure)	22/09/2022

MOTIVATION

Après examen du dossier de révision présenté par l'entreprise, la Commission BETON ARME / DEMOLITION renouvelle l'attribution des qualifications 1113 et 1143.

Elle attire l'attention de l'entreprise sur l'obligation de se conformer aux dispositions du règlement général disponible sur www.qualibat.com.

**Pour le Président de la Commission Olivier ROUSSIN,
par délégation le Responsable de Service Christian GLAIZE**

*Cette notification ne constitue pas un certificat, elle n'a pour objet que d'informer l'entreprise sur les décisions de la commission.
Vous trouverez le Règlement Général de Qualibat sur www.qualibat.com*